



AMAP Agneau Ferme de L'Envolée - La Prime Contrat d'octobre 2026 à juin 2027



Dans le respect de la charte des AMAP, l'AMAP agneau permet :

- de promouvoir une agriculture paysanne, socialement équitable et écologiquement saine, sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs.
- de faciliter l'accès à des produits de saison et de proximité, et de favoriser une alimentation de qualité issue de cette agriculture.
- de re-crée du lien social entre citoyens et agriculteurs d'une part, et entre citoyens d'autre part.

Les engagements de la Productrice

Ferme de l'Envolée

Cécile Pinsart

Le Liminbout

44130 NOTRE DAME DES LANDES

À la Ferme de l'Envolée, dans le bocage préservé de Notre-Dame-des-Landes, nos agneaux grandissent sur des prairies riches en biodiversité. Ils pâturent une végétation naturelle et diversifiée, au rythme des saisons, dans une attention portée au vivant, domestique comme sauvage. Ce soin quotidien se retrouve dans la viande : tendre, persillée et expressive, avec une texture fine et un goût fidèle à la prairie.

Pour ce contrat, je m'engage à vous livrer des colis de viande d'agneau avec morceaux variés, merguez, chipolatas et steak hachés et à être présente lors des distributions.

Nous livrons les colis d'agneau 4 fois par an, selon le calendrier joint, au local de l'AMAP de la Prime :

- **Jeudi 8 octobre 2026** (date limite de commande jeudi 24 septembre 2026)
- **Jeudi 17 décembre 2026** (date limite de commande jeudi 3 décembre 2026)
- **Jeudi 25 mars 2027** (date limite de commande jeudi 11 mars 2027)
- **Jeudi 24 juin 2027** (date limite de commande jeudi 10 juin 2027)

En cas d'éventuels problèmes d'approvisionnement, nous nous réservons le droit d'annuler et de reporter un ou plusieurs produits.

Les engagements de l'Adhérent-e :

- Je m'engage à **commander pour chaque distribution via un formulaire en ligne** qui sera transmis par mail par la coordinatrice de l'AMAP agneau (amapagneau.laprim@gmail.com), **en respectant la date limite de commande.**
- Je m'engage à **venir à chaque distribution avec un chèque** : le règlement se fera à la livraison, en fonction du poids de chaque colis.
- Je m'engage à assurer le transport des colis de viande depuis le lieu de distribution de L'AMAP de la Prime jusqu'au domicile dans une glacière afin de ne pas rompre la chaîne du froid.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production.
- En cas d'absence, je délègue une personne pour prendre ma commande. Si je suis absent-e sans avoir prévenu, j'autorise que ma commande soit facturée et mise à disposition de l'équipe responsable de la distribution.
- En cas de démission, mon remplaçant est trouvé par moi. Un avenant précisera les conditions de reprise du contrat par le remplaçant. Sinon, le contrat expire en fin de saison.
- J'ai **réglé la cotisation annuelle de 5 € à l'association Les Amis des AMAP de La Prime.**

Je soussigné-e (nom, prénom)

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

Date et signature de l'Adhérent :

Date et signature de la Productrice :